



UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL

devient

.....

Université
Toulouse - Jean Jaurès

Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaire

27 juin 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan, Jacques Lajarrige, M. Philippe Birgy, Mme Christine Mias (procuration à Philippe Birgy), Mme Myriam de Léonardis.

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, Monsieur Christian Valade, Mme Anne Rohr (procuration à Jacques Lajarrige), M. Sébastien Rayssac (procuration à Guillaume Frémont à partir de 9h 30), Mme Anne Égéa (procuration à Sébastien Rayssac jusqu'à 9h 30), M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier (procuration à Philippe Birgy jusqu'à 9h 30), Mme Françoise Duprat (procuration à Jean-François Camps).

Collège Étudiants : Mme Agnès Wuyam de Gracia, M. Mats Felipe Lucia Bayer, Mme Élodie Cahuzac, M. Hugues Raynaud, M. Guillaume Frémont, M. Christophe Pagès.

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson (procuration à Myriam de Léonardis), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Ingrid Charles, Mme Anne-Claire Rattat.

Excusée : Mme Karine Duvignau, Mme Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 8h 50 par les points examinés par la Commission FOI du 26 juin 2014.

1. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

➤ **Auto-évaluation des IUT de Blagnac et de Figeac par la Commission Consultative Nationale**

Hélène-Ricaud-Droisy rappelle que l'auto évaluation des IUT est réalisée par la Commission Consultative Nationale des IUT, dont le calendrier est différent de l'AERES à qui seront adressés les bilans et auto-évaluations des diplômes nationaux de Licences générales, Licences professionnelle et Masters.

La Commission FOI a approuvé unanimement l'auto-évaluation des IUT.

La CFVU approuve à la majorité l'auto-évaluation des IUT de Blagnac et de Figeac par la Commission Consultative Nationale.

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**

➤ **Demande d'équivalence du Diplôme de Compétence en Langue (DCL) occitan avec le CLES**

La Commission « Formation, Orientation, Insertion » a indiqué, lors de ces échanges, qu'elle n'est pas compétente pour statuer sur des équivalences relevant de certifications (CDL et CLES) qui ne relèvent pas de l'établissement. Par ailleurs, l'occitan ne fait pas partie de la liste des langues pour lesquelles l'établissement peut faire une demande d'habilitation à délivrer le CLES.

La Commission FOI a émis un avis défavorable à l'unanimité, assorti d'une proposition d'accompagnement de l'équipe auprès de la cellule nationale si elle le souhaite.

La CFVU émet un avis défavorable à la demande d'équivalence du Diplôme de Compétence en Langue (DCL) occitan avec le CLES.

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**



devient



Université
Toulouse - Jean Jaurès

- **Accord de coopération double diplôme UT2J/Université de Séville : Master en études Romanes (parcours études ibériques/parcours études ibérico-américaines)**

Le Conseil restreint du Département d'Études Hispaniques et Hispano-Américaines et le Conseil d'UFR LLCE se sont prononcés favorablement sur le double diplôme de Master entre l'UT2J et l'Université de Séville.

La Commission FOI a approuvé à l'unanimité l'accord de coopération.

À la question d'une harmonisation des diplômes avec l'Espagne posée par Guillaume Frémont, il est répondu qu'il s'agit en fait d'équivalences.

Enrique Fraga, explique que cette coopération s'appuie sur de nombreuses collaborations anciennes, quelque chose de solide depuis de nombreuses années.

Hélène-Ricaud-Droisy répond par l'affirmative à la question de Christian Valade, à savoir que la validation sera croisée entre les deux diplômes.

La CFVU approuve à l'unanimité l'accord de coopération double diplôme UT2J/Université de Séville : Master en études Romanes (parcours études ibériques/parcours études ibérico-américaines).

Votants : 22

Pour : 22

- **Information sur la campagne d'auto-évaluation des formations AERES**

Il n'y a pas de remontée par mention alors que cela est obligatoire. La relecture aura lieu durant l'été, notamment par les membres de la Commission FOI. Il serait souhaitable d'élargir aux membres de la CFVU. Les navettes auront lieu à la rentrée, des remontées par mention seront nécessaires, présentant un chapeau commun. Les retours doivent être finalisés dès la première semaine de septembre pour un dépôt sur la plate-forme PELICAN au plus tard le 15 octobre 2014. Pour les données chiffrées, le relais est pris avec l'OVE.

➤ **Information sur l'architecture des Licences pour le contrat quinquennal 2016-2020**

Hélène Ricaud-Droisy donne lecture du diaporama présentant l'architecture des Licences professionnelles et Licences générales pour le contrat quinquennal 2016-2020.

Licences « 4 disciplines » :

Science sociales : Mathématiques, Géographie, Économie, Histoire, Sociologie

Humanités : Lettres (modernes ou anciennes), Langues, Philosophie, Histoire

Pour les Licences « 4 disciplines » se posera la question de l'évolution de l'offre master (manques disciplinaires par rapport aux étudiants spécialisés).

Présentation des questions d'orientation ou réorientations : possibilité dans chaque mention d'aller vers une mention de Licence professionnelle, ainsi qu'indiqué dans le Cadre National des Formations (JO du 01/02/2014).

Une réflexion doit être menée d'une part, sur l'aspect budgétaire dans le cadre d'une déclinaison des formations en région et, d'autre part, sur le devenir des étudiants.

Les maquettes sont déposées aux titres de la formation initiale, continue et en alternance.

Guillaume Frémont pose la question de l'évaluation des formations par les étudiants.

Hélène Ricaud-Droisy rappelle que l'établissement a voté en 2012 le schéma directeur et la Charte de l'évaluation des formations et des enseignements, et que tous les étudiants de Licences générales, Licences professionnelles et Masters sont enquêtés.

Claudine Mélan pose la question du développement de l'offre de formation, en particulier pour les Licences professionnelles. Si nous restons à moyens constants, et dans la perspective de soutenabilité de l'offre de formation, toute création de diplôme devra être accompagnée d'une proposition de fermeture d'une autre formation.

L'architecture permettant les doubles Licences proposée ne pourra pas fonctionner avec la Psychologie, on empêcherait l'étudiant d'obtenir le titre, il faudra être explicite.

Concernant les filières « sélectives », il faut distinguer la sélection sur dossier, et la restriction liée au potentiel d'encadrement. Claudine Mélan estime que si les moyens



devient

.....

Université
Toulouse - Jean Jaurès

restent constants il faudra avoir une réflexion de fond dans l'établissement. sur la capacité d'accueil.

2. Vie Universitaire et Culture (VUC)

➤ Commission FSDIE Projets des 10 et 11 juin 2014

23 dossiers ont été déposés. Un a été ajourné car non abouti : « Mue-exposition commune aux écoles publiques d'art et de design de Toulouse ». 2 ont reçu un avis défavorable : le porteur du projet « Summer University 2014 » ne s'est pas présenté en Commission ; le rôle formateur proposé dans le projet « Week-end de bienvenue » n'a pas paru suffisamment clair.

La somme allouée aux 20 projets validés s'élève à 46 582,12 €.

Christian Mange explique que les demandes ont été fragmentées afin qu'elles puissent être traitées au niveau financier compte tenu de la clôture avancée du calendrier budgétaire du fait du déménagement du Service.

Les projets, comme chaque année pour la dernière Commission, sont très connotés audiovisuel. Les étudiants de l'ESAV sont professionnalisés.

Christian Mange commente les projets. À la demande de Guillaume Frémont, il s'attarde sur le projet présenté par l'UNEF « Séminaire représentants étudiants » sur le thème « Week-end de bienvenue ». Un débat doit avoir lieu sur la faisabilité de ce type de projets dans le cadre du FSDIE tel que défini par la loi. Le FSDIE peut financer des formations de représentants étudiants mais il ne faut pas oublier que des fonds sont déjà versés aux organisations syndicales. N'y a-t-il pas doublon ? Avant que des décisions soient prises, ce point doit donner lieu à réflexion/

La CFVU approuve à la majorité les avis de la Commission FSDIE Projets des 10 et 11 juin 2014.

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**

➤ Appel à projets « Visibilité des initiatives étudiantes »

Commission Projets du 28 mai 2014

Rappel de l'objectif :

L'Appel à projets a pour vocation d'accompagner financièrement les initiatives étudiantes (à titre individuel ou collectif) destinées à promouvoir :

- La créativité artistique sous toutes ses formes, dans le respect de la liberté d'expression ;
- L'engagement étudiant dans les pratiques associatives, culturelles, sportives, humanitaires, etc. ;
- La solidarité internationale.

Ce premier Appel à projet s'adresse aux initiatives étudiantes qui participent à la valorisation de l'image de l'UT2J au niveau régional, national et/ou international. Les critères de cet appel à projets seront élargis dès la rentrée 2014-2015.

Le présent appel se veut une solution aux reliquats du FSDIE. Il tend à dynamiser la vie étudiante en se fondant sur des critères plus souples. 7 projets ont été présentés. 3 ont reçu un avis défavorable. La somme attribuée aux 3 projets retenus s'élève à 15 759 €.

4 projets portent sur le sport. Nous avons un bon cru côté sportif. Il s'agit de financer à titre forfaitaire les déplacements aux championnats. Seuls les étudiants sont subventionnés.

La CFVU approuve à la majorité les avis de la Commission FSDIE Projets du 28 mai 2014.

Votants : 21
NPPV : 2
Pour : **19**

➤ **Validation de l'attribution d'un local associatif à la MIE à titre gratuit**

Le Comité de pilotage s'est réuni le 12 juin 2014 pour examiner le renouvellement de la candidature de :

12 associations étudiantes

- APAREA
- Périples
- Méléte
- Répliques
- Serapion Mona Lisa
- Toulouse-Bonn
- Universcènes
- Psych'Osez
- Sèmelé



- RISA
- SIDRA
- Zic en Fac

2 associations extérieures

- AFEV
- Animafac

et la première demande de :

3 associations étudiantes

- APIEM
- Miraillement Grand
- MED'OC 31

1 association extérieure

- Éclaireuses-Éclaireurs de France

Seule la première demande de l'association APIEM a reçu un avis défavorable au motif que l'association demande l'attribution d'un local syndical.

Le Vice-président étudiant aura un bureau à la MIE, mais l'APIEM sera hébergée dans un autre local.

Guillaume Frémont s'étonne de l'encart, page 16, « vente de produits dérivés de l'UT2J » par l'APIEM, car cela va à l'encontre de la position de l'Association. Ce point doit être examiné avec Ana Leal qui a élaboré le tableau.

Enrique Fraga s'étonne de la demande des Éclaireurs de France mais s'en félicite dès lors que l'objectif des Éclaireurs est de participer à la vie du quartier.

La CFVU approuve à la majorité les avis du Comité de pilotage du 12 juin 2014.

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**

➤ **Validation de l'obtention de l'agrément d'encadrement UE d'Ouverture Engagement associatif citoyen 2014-2015**

Le Comité de pilotage s'est réuni le 12 juin 2014. 11 associations étudiantes de l'UT2J ont postulé et reçu l'agrément.

La CFVU approuve les avis du Comité de pilotage du 12 juin 2014.



devient



Université
Toulouse - Jean Jaurès

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**

3. Validation du compte rendu de la CFVU du 6 juin 2014

La CFVU approuve à l'unanimité moins une voix le compte rendu de la CFVU du 6 juin 2014.

Votants : 22
NPPV : 1
Pour : **21**

. Informations

- Mineure L1 Professorat des écoles : 4 groupes de 40 étudiants. Cette limitation va conduire à une sélection par tirage au sort.
- La Licence Sciences de l'éducation et la Licence Anthropologie ne seront pas disciplines associées.

Questions diverses

Le Vice-président étudiant, Guillaume Frémont, propose la mise en place d'un groupe de travail sur le statut d'étudiant salarié.

Le groupe constitué cette année pourrait être reformé et élargi. Il serait piloté par les organisations étudiantes.

La problématique devra être étendue à d'autres populations (citées dans l'article 10 du Cadre National des Formations). Le Vice-président étudiant lance le travail auquel le Vice-président CFVU et la Vice-présidente déléguée FOI souhaitent participer.

Solidaires s'interroge : s'agira-t-il d'un groupe de travail sur les étudiants salariés ou sur tous les publics spécifiques? Au final, l'exception sera l'étudiant qui ne relève d'aucun dispositif. Mats Felipe Lucia Bayer souligne la particularité de l'UT2J : la moitié environ des étudiants est salariée. Le risque est de mélanger des situations qui appellent des réponses différentes.

Guillaume Frémont précise qu'il faudra distinguer les niveaux, ne pas parler de tout en même temps.

La CFVU approuve à l'unanimité des présents la création du groupe de travail sur le statut d'étudiant salarié.

Votants : 18
Pour : 18

Guillaume Frémont souhaite qu'une réflexion ait en lieu sur le statut de l'étudiant élu.

Hélène Ricaud-Droisy rappelle que le statut d'étudiant élu est également prévu à l'article 10 du Cadre National des Formations.

Guillaume Frémont envisage un Bureau de la vie étudiante (BVE) animé et géré par un délégué nommé. Le BVE se réunira sur la question des groupes de travail, en fonction des besoins des étudiants.

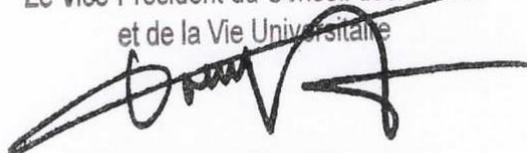
Solidaires est favorable pour participer au BVE.

Christian Valade présente le travail de l'année du COSI

La séance est close à 11h 15.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES